

Les anciens sites d'enfouissement, une leçon à retenir!

Article de Danny Roy

Les méthodes d'enfouissement d'aujourd'hui sont bien différentes de celles qui étaient utilisées par le passé. De nos jours, il n'est plus possible d'opérer un site d'enfouissement sans que celui-ci ait passé au travers de processus laborieux, comme l'évaluation environnementale, tout en se conformant à une réglementation beaucoup plus sévère que par le passé. Un tel resserrement du contrôle sur la gestion des sites d'enfouissement a eu pour effet de les rendre plus sécuritaires pour la santé humaine ainsi que sur l'environnement. Néanmoins, qu'en est-il des anciens sites d'enfouissement gérés sous d'anciens cadres réglementaires? Y a-t-il lieu de s'inquiéter? Pouvons-nous tirer des leçons du passé?

Au Canada, il existe des exemples d'anciens sites d'enfouissement ayant occasionné de la contamination environnementale. Entre autres, l'ancien site d'enfouissement Belle Park, situé dans la ville de Kingston en Ontario, a été l'objet de poursuites judiciaires dues à la contamination qu'il causait sur la rivière Cataraqui. Historiquement, le site de Belle Park fût ouvert en 1952 et opéra durant 22 années consécutives (jusqu'en 1994). Une zone de terrains marécageux, le long des berges de la rivière Cataraqui, avait servi pour héberger l'ancien site d'enfouissement. L'ouverture du site s'est effectuée en toute conformité avec les critères exigés par les instances gouvernementales de l'époque. Bien entendu, de telles pratiques seraient impensables de nos jours.

En dépit qu'il y ait eu plusieurs décennies d'écoulées depuis la fermeture de ce type de site d'enfouissement, leur gestion demeure encore un problème d'actualité dans plusieurs cas. À titre d'exemple, le site Belle Park représente encore un problème bien réel aujourd'hui. Notamment, un rapport d'expertise de 1994 estimait que 200 000 litres de lixiviat était libéré quotidiennement du site d'enfouissement et que celui-ci se déversait dans la rivière Cataraqui (soit l'équivalent de 20 camions-citernes par jour). Ces eaux de lixiviation, contenaient des concentrations anormalement élevées d'ammoniac et de fer dissout ainsi que des traces de HAP et de BPC. Pour répondre à un tel problème, des mesures d'atténuation ont été mise en place afin de répondre aux exigences de la cour ainsi que pour réduire les impacts qu'il pouvait avoir sur la santé humaine et l'environnement (ex. puits de captation, marécages de filtration, etc). En tout, la ville de Kingston a dû dépenser plus de 500 000 \$ afin d'atténuer les effets de l'ancien site d'enfouissement.

La situation vécue dans la ville de Kingston n'est pas un cas isolé au Canada. Il existe plusieurs situations semblables un peu partout sur le territoire canadien. Dans le cas des citoyens Kingston, le site de Belle Park représente un problème auquel ils devront composer pour encore plusieurs années. Pour les citoyens canadiens, cette expérience démontre l'importance d'évaluer les conséquences environnementales des choix que nous effectuons maintenant. Entre autres, les déchets que nous produisons en tant que société, suite au style de vie que nous

décisions d'adopter, auront des répercussions considérables sur les prochaines générations. Et, il ne faut pas

oublier que ces déchets resteront pour plusieurs siècles à venir.